



Rue de la Vallée Sainte Geneviève, après travaux

Edito



Encore une année qui s'achève, elle fut tellement riche en événements qu'un livre n'y suffirait pas.

Nous serons bientôt à l'aube de 2015, avec de nouvelles perspectives et de nouvelles espérances.

Pour certains d'entre nous, il s'agit aussi d'un nouvel environnement, tel le cheminement réhabilité de la Rue de la Vallée Sainte Geneviève. Une voirie qui fait désormais partie des plus belles de la commune. Bien sûr, ici et là, j'entends certains qui se plaignent, qui voudraient une place plus grande, juste devant leur maison pour éviter de rentrer leur voiture sur leur parking privé, ou qui se demandent à quoi sert ce tracé cycliste, et ces quelques fils électriques ; que font-ils encore là ?

Sachez que nous avons fait pour le mieux avec nos moyens, sans augmenter les impôts ni endettement supplémentaire ; entourés de spécialistes respectueux de la réglementation dans ce domaine. Je réponds à tous : souvenez-vous de l'ancienne voirie et regardez aujourd'hui ce qui a été fait, nombre de vernoliens vous envient cet ouvrage.

Dans un autre domaine, la commune accompagnera, une fois encore, ce formidable élan de solidarité qu'est le téléthon. Du 29 novembre au 6 décembre, nombre d'initiatives et de manifestations sont au programme. N'hésitez pas à vous y inscrire et à venir rejoindre tous les bénévoles qui participent aux organisations ; vous serez très bien accueillis et vous ferez avancer la recherche médicale et la lutte contre les maladies génétiques.

Ce numéro du vernolien vous présente également les équipes d'agents qui encadrent les enfants pendant le Temps des Activités Post Scolaires. C'est une mission parfois difficile car les chérubins peuvent se transformer rapidement en diabolins. Malgré cela, des activités sont initiées à leur grande satisfaction pendant les 45 minutes qui suivent les cours dispensés à l'école par leurs professeurs. Je remercie ce personnel qui se dévoue chaque jour pour que tout se passe sous les meilleurs auspices.

Enfin, ce mois de décembre verra la mise en œuvre par les services municipaux des illuminations et décorations qui ponctuent et agrémentent les fêtes de Noël et de fin d'année. Je souhaite que les vernoliens participent, pour leur appartement, leur maison, à l'embellissement de la commune avec des guirlandes, des lumières clignotantes et des motifs lumineux. Ce sera un moment privilégié que de parcourir les rues de la ville illuminées. Merci à tous pour ce moment.

Christian MASSAUX, maire de Verneuil-en-Halatte

Colis de Noël



La distribution
des colis à nos
Aînés se fera
dans la matinée
du

Samedi
13 décembre
à partir
de 8h30



web

www.verneuil-en-halatte.fr



Vous êtes blessé par un tiers : adoptez le bon réflexe en le déclarant tout de suite à votre Caisse d'Assurance Maladie !

Vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne. Le bon réflexe est alors de le déclarer à votre Caisse d'Assurance Maladie.

Ce que vous devez faire en tant que victime

- **Déclarez votre accident à votre Caisse** : dans un délai de 15 jours, soit par courriel (depuis la messagerie de votre compte sur ameli.fr), soit par courrier (modèle de déclaration disponible sur ameli.fr) ou par téléphone.

- **Informez les professionnels de santé** : dès que vous consultez un médecin, précisez-lui que vous avez été blessé par un tiers. Il le mentionnera sur la feuille de soins électronique en cochant la case «accident causé par un tiers».

Ce que l'Assurance Maladie fait pour vous

Dès que vous avez déclaré votre accident, votre Caisse d'Assurance Maladie récupère les sommes d'argent engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable ou de sa compagnie d'assurances. Pour cela, votre Caisse :

- assure vos remboursements et votre prise en charge (frais médicaux, indemnités journalières...) dans les conditions habituelles
- étudie votre déclaration pour déterminer les circonstances de l'accident et la responsabilité de chacun, contacte la compagnie d'assurances du tiers responsable de votre accident ou le responsable lui-même

GrDF les bons numéros

Pour toutes informations sur le raccordement au réseau gaz naturel, les usages, les solutions techniques, les aides financières :

09 69 36 35 34

Pour tous risques gaz avérés ou supposés : odeur de gaz, dommage à ouvrage gaz

0 800 47 33 33

Inscription sur les listes électorales

Vous êtes appelés à voter pour les élections départementales :

les 22 et 29 mars 2015

Les opérations annuelles de révision des listes électorales seront **closes le 31 décembre 2014**.

Il est particulièrement recommandé aux électrices et électeurs de contrôler en Mairie leur inscription dans les délais impartis fixés par la loi, soit **avant le 31 décembre 2014**.

Pièces à fournir :

- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (avis d'imposition, facture d'eau, de gaz ou d'électricité, etc...)
- ancienne carte d'électeur (si elle est toujours en votre possession)



L'Assurance Maladie enrichit son offre mobile

L'Assurance Maladie enrichit ses services en ligne et renforce la qualité de son service avec cette nouvelle application.

Comment accéder au site mobile du compte ?

- Connectez-vous sur ameli.moncompte.mobi
- ou flashez le QR code ci-dessous à l'aide de votre smartphone (après avoir téléchargé l'application adéquate)



Vous n'avez jamais flashé de QR code ?

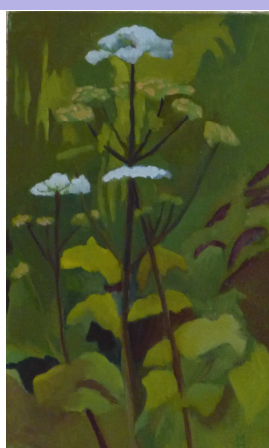
Téléchargez gratuitement une application comme «Mobiletag», «Scan» ou «I-nigma», puis placez votre smartphone face au QR code.

Vous pouvez retrouver rapidement et en situation de mobilité les principaux services :

- Suivi des remboursements de santé,
- Visualisation des attestations de droits, d'indemnités journalières, de relevés fiscaux,
- Visualisation des relevés de paiement de rente ou d'invalidité,
- Commande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie en cas de voyage en Europe,
- Contact par mail avec la CPAM,
- Accès aux services ameli-direct pour visualiser les coordonnées complètes et les horaires de consultation de plus de 70 professions médicales...



Une artiste peintre anglaise, **Marta Hoskins**, a installé son atelier dans une résidence de la Rue des Bois. Elle a peint le jardin en toutes saisons et a exposé ses tableaux du 08 au 16 novembre dans une salle au Manoir Salomon de Brosse. Elle donnait des explications sur son art et sa manière de l'exprimer.



Ecoles - Enfance

Les conseils d'école ont eu lieu dans chaque groupe scolaire.

Les parents d'élèves élus mettent à votre disposition leur adresse mail pour tout contact :

Groupe Ferry :

representantferry@gmail.com

Élémentaire Calmette :

pecalmette@gmail.com

La réunion du 11 décembre, en Mairie, permettra de répondre aux diverses questions évoquées lors des conseils d'écoles.

Comme chaque année, au mois de décembre, **le Père Noël** passera dans les écoles maternelles et **une séance de cinéma** sera organisée pour les écoles élémentaires.

Christine PAPI

Ecole Calmette

Le dimanche 9 novembre, **les enseignants de l'école Calmette, aidés par les parents d'élèves** ont organisé **un loto** dans la salle des fêtes à Verneuil.

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée cette manifestation.

Le bénéfice de celle-ci permettra de payer, en partie, **le spectacle de Noël au Musée vivant du cheval** auquel participeront tous les élèves de l'école, le transport étant assuré par le car municipal.

Les enseignantes tiennent à **remercier les parents d'élèves** qui se sont impliqués dans la préparation et l'animation de ce loto. Elles espèrent que cette journée a permis aux parents de se rencontrer et de créer des liens.

Un grand merci également à la municipalité qui nous a prêté la salle des fêtes.

L'équipe éducative de l'école Calmette

Recensement

Notre commune doit réaliser en 2015 le recensement de ses habitants. La collecte se déroulera du **15 janvier au 14 février 2015**.

Un agent recenseur passera donc chez vous afin de vous remettre les imprimés à remplir et vous donnera rendez-vous afin de les récupérer.

Cette année, **l'INSEE** offre aux habitants **la possibilité de répondre par internet**, c'est simple, rapide et confidentiel. L'agent recenseur n'a plus besoin de repasser chez vous.

Le recensement de la population est utile pour analyser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Il permet de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'équipement publics.

Nous ne manquerons pas de **vous communiquer**, dans le prochain vernolien, **les photos de nos agents recenseurs**.

Merci de bien vouloir leur réserver un bon accueil.

Le personnel encadrant les TAPS



École Jean de La Fontaine :

Ariel Raigneau, Nadiane Zeggane, Amandine Lemaire, Christine Pauchet



École maternelle Jules Ferry :

Patricia Chevrin, Isabelle Bontems, Marie Claire Van de Weghe (*absente sur la photo*)



École Calmette :

Émilie Cagnard, Monique Vieville, Véronique Cochard, Andréas Fernandez, Lucie Cabeau, Laurine Humblot (*absente sur la photo*)



École élémentaire Jules Ferry :

Christine Cabeau, Julie Bontems, Maria De Sousa, Eloïse Llaurens, Zabou Barbier, Christine Bontems

Sécurité aux abords des groupes scolaires

La sécurité aux abords des écoles est une préoccupation partagée. Elle constitue un enjeu évident pour tous.

En dépit des marquages au sol, de la matérialisation de passages piétons renforcée par la présence de personnel communal aux heures d'entrée et de sortie de l'école et de la présence de places de parking, certaines personnes ne respectent pas encore le code de la route : stationnement intempêtif de voitures sur la chaussée ou les trottoirs.

Pour la sécurité de tous, il est important que cette pratique souvent observée ne soit plus de mise.



Ayons une attitude civique, pensons aux enfants, aux piétons.



A.E.V.H.

Association Equestre de Verneuil-en-Halatte Au Centre Equestre du Château

Voici quelques photos de nos dernières animations de l'année 2014



Concours de dressage du 5 octobre suivi d'une très jolie présentation d'un **carrousel à quatre** avec la participation de Frédéric MARCEL.



La fête d'halloween du 31 octobre : nous remercions nos adhérents d'avoir été si nombreux à participer et à se déguiser.



Notre rallye de nuit du samedi 15 novembre s'est terminé par un **petit buffet** très convivial. A noter que cette année, le rallye a été gagné par notre équipe.

Bravo à toutes et à tous et à notre monitrice **Céline**.

A noter que notre dernier C.S.O. du dimanche 9 novembre a remporté un vif succès auprès de nos adhérents et des centres équestres voisins avec plus de 110 participants.

Si l'équitation vous tente, venez rencontrer **Céline et Charlotte** qui vous donneront tous les renseignements et vous feront visiter nos installations.

Contactez-nous :

03 44 24 78 21 / 06 61 44 11 21
centre-equestreaevh@orange.fr.



T.O.V.H.

Nous participerons au **Téléthon vendredi 5 décembre de 18h à 24h** : petite restauration et activités autour du tennis. Venez nombreux !
Rendez-vous au club house à partir de 18 heures pour une grande soirée dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous avons 6 équipes qui disputent actuellement le championnat d'hiver :

- une équipe féminine
- 3 équipes masculines
- 2 équipes séniors + 35 ans.

Un bon début de championnat des différentes équipes avec comme objectif principal, la montée en régionale pour l'équipe 1.

Dernier match de poule, le dimanche 14 décembre à 9h.

Du 20 au 28 décembre, nous organisons notre **2^{ème} tournoi OPEN jeunes du challenge Salier**.

Paroisse catholique Frédéric OZANAM (Creil, Verneuil-en-Halatte, Saint-Maximin)

Communauté de Verneuil-en-Halatte

Les fêtes de décembre à l'église Saint Honoré de Verneuil :

- **Samedi 6 décembre** : Messe des Familles à partir de 17h et particulièrement avec les enfants de l'éveil à la Foi ; toutes les familles sont cordialement invitées.

- **Dimanche 14 décembre à 10h30** : Grand-messe unique pour toute la paroisse à l'église Saint Joseph à Creil (pas de messe, la veille à Verneuil-en-Halatte).

- **Mercredi 3 et 17 décembre à 20h30** : veillée d'adoration à l'église Saint Médard à Creil.

- **Mercredi 24 décembre à 22h** : Veillée de Noël, suivie de la Messe à 22h30, à l'église Saint Honoré à Verneuil-en-Halatte.

- **Judi 25 décembre à 10h30** : Messe du jour de Noël, église Saint Honoré à Verneuil-en-Halatte.

- **Confessions** : les samedis 13 et 20 décembre à 9h30, église Saint Médard à Creil.

Toute la communauté vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !



V.C.V.H.

Nous serons présents au **Téléthon Samedi 6 décembre**.

Comme l'an dernier, nous organisons une sortie vélo "**le parcours du coeur**", de **40 km**, facile pour tous, avec la présence de véhicules d'encadrement.

Inscription au gymnase à 12h30.

Tarif : 5€ reversés intégralement à l'AFMTéléthon

Départ à 14h précises devant le gymnase.

Merci à tous nos sponsors : Sébastien Bois, Skoda à Saint Maximin, William Traiteur, Inventif coiffure et Belles Bottes In pour leur aide et pour la réalisation de nos nouveaux maillots.



U.N.R.P.A.

La section locale de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (U.N.R.P.A.) informe ses adhérents qu'une distribution de bons d'achat aura lieu **vendredi 5 décembre 2014 de 14h30 à 16h30 à la salle de la Mairie**.

Il serait souhaitable de voir le plus possible d'adhérents à cette distribution.



Verneuil Sporting Club Judo

Le premier classement aura lieu le **samedi 6 décembre à partir de 9h45 dans notre dojo**.

Gâteaux sucrés ou salés ainsi que boissons seront vendus au profit du Téléthon.

Venez nombreux.



Ecole de Musique

Notre prochaine audition de Noël aura lieu **samedi 13 décembre à 15h à la salle Salomon de Brosse**. Elle sera suivie d'un goûter.

Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Les 5 et 6 décembre 2014
Tout Verneuil-en-Halatte se mobilise !

PROGRAMME

Samedi 29 novembre 2014

Vente de jouets et tombola organisées par
M^{me} Grosset lors du **salon artisanal, salle des Fêtes.**

Du 1^{er} au 5 décembre 2014

Ecole élémentaire Jules Ferry : construction d'une chaîne de solidarité (guirlande) qui sera remise le 6 décembre au **gymnase**, rue du Professeur Calmette

Vendredi 5 décembre 2014

- de 16h à minuit, **T.O.V.H.** : animations, concours de service, collations dans les tennis couverts. **Entrée Libre**
- de 17h à 2h, **A.S. Verneuil**, tournoi de foot en salle (pour licenciés et extérieurs) dans le **gymnase, rue du Professeur Calmette**

Samedi 6 décembre 2014

Dans le gymnase, rue du Professeur Calmette

- de 9h30 à 12h, **V.S.C. Judo** : démonstration, passage de grades dans le dojo, vente de gâteaux et boissons.
- de 10h à 12h, **Twirling Vernolien** : démonstration de twirling bâton
- de 10h à 14h30, **Shotokan Karaté-Do Vernolien** : démonstration
- Inscription à 12h30 au **gymnase auprès du V.C.V.H.** en partenariat avec "**Pars Courir Verneuil**" pour "**Le parcours du Cœur**", randonnée de 40 km, sans difficulté majeure pour un départ à 14h
- de 16h30 à 17h : match de Football entre Elus et représentants d'associations.
- de 17h à 18h, **Hand-ball et Country** : démonstration
- de 18h à 19h30, **A.S.T. Verneuil** : démonstration de twirling
- 20h, **Comité des Fêtes** : repas dansant au restaurant scolaire Calmette (punch, moules, frites, dessert) avec **démonstration de twirling à 21h par l'A.S.T.**

Inscriptions au Comité des Fêtes : 03.44.26.47.88 / 06.61.59.24.27

Concours des illuminations : Noël approche !

A vos décorations, à vos lumières dans les jardins, les balcons et les vitrines des commerces !

Le jury passera dans toutes les rues de Verneuil-en-Halatte

du 18 au 23 décembre 2014

Les lauréats recevront leur récompense lors de la cérémonie des Méritants des Maisons fleuries et Illuminées dans la salle des fêtes le vendredi 13 février 2015.



Comité des Fêtes

Organise une soirée au profit du :

TELETHON 2014

Samedi 6 décembre au restaurant Calmette
à partir de 20h

Soirée : Moules Frites - Animation Twirling et DJ



Punch
Moules marinières *
Frites
Dessert
Café

* Ou charcuterie-
Le préciser à l'inscription *
Boissons en supplément

Prix adultes : 18 €
Enfants (-12ans) : 10 €

Réservation : Comité des Fêtes Tél. 03 44 26 47 88
06 61 59 24 27

Chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes

Attention : toute réservation non réglée ne sera pas prise en considération.
Si regroupement avec des amis, indiquer leur nom (table de 18 maxi)
Parking cour de l'école Calmette



Pour trouver à petits prix!!!

Sud Oise Recyclerie

PORTES OUVERTES

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014
de 10h à 20h

Idées cadeaux pour Noël

Spécial Décorations de Noël

ZA du Marais Sec - 60870 Villers Saint Paul - 03 60 46 80 08
www.sorecyclerie.fr

CAC - DST - DCRE - 2008X-AA - 141027-72



Le Comité des Fêtes et l'A.E.V.H.

avec la participation de
l'Office de Tourisme, des Commerçants,
Artisans, Professions Libérales

organisent

La Tournée du Père-Noël Samedi 20 décembre 2014

Le Père Noël partira de la place de
l'Église en calèche, à 14h et distribuera
des friandises aux enfants sages.

Soyez nombreux à l'accueillir sur son parcours :

Rue Pasteur, Rue du Président Wilson, Rue Jean-Jacques Fussien, Rue Emile Zola, Rue Salomon de Brosse (Arrêt), Rue de Verdun, Rue des Grouettes, Rue de la Vallée Sainte Geneviève, R.P.A. (Arrêt), Rue du Professeur Calmette, Rue de Bufosse, Rue du fonds du charron, Rue de l'Angelène, Rue Jacques Prévert (Arrêt), Rue Paul Eluard, Rue Albert Lescadieu, Rue de la joie (arrêt), Avenue du Général De Gaulle, Rue de Laviamont, Rue Jean de la Fontaine, Chaussée des Moulins, Rue Victor Hugo.

Le Père-Noël arrivera en calèche à la
place de l'église vers 18h.